



HAL
open science

Repenser la production sociale de la révolte. A partir d'une étude des transformations du recrutement à la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) depuis 2002

Florence Johsua

► **To cite this version:**

Florence Johsua. Repenser la production sociale de la révolte. A partir d'une étude des transformations du recrutement à la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) depuis 2002. *Revue Française de Science Politique*, 2013, 63 (5), pp.841-864. <10.3917/rfsp.635.0841>. <halshs-01557723>

HAL Id: halshs-01557723

<https://shs.hal.science/halshs-01557723v1>

Submitted on 22 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

REPENSER LA PRODUCTION SOCIALE DE LA RÉVOLTE

À partir d'une étude des transformations du recrutement à la LCR depuis 2002
Florence Johsua

Presses de Sciences Po | *Revue française de science politique*

2013/5 - Vol. 63
pages 841 à 864

ISSN 0035-2950

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2013-5-page-841.htm>

Pour citer cet article :

Johsua Florence, « Repenser la production sociale de la révolte » À partir d'une étude des transformations du recrutement à la LCR depuis 2002,
Revue française de science politique, 2013/5 Vol. 63, p. 841-864.

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

REPENSER LA PRODUCTION SOCIALE

DE LA RÉVOLTE

— À PARTIR D'UNE ÉTUDE DES TRANSFORMATIONS DU RECRUTEMENT —
À LA LCR DEPUIS 2002

Florence Johsua

Au cours des dernières décennies en France, comme dans la plupart des pays industrialisés, les reconfigurations de la structure économique et sociale, avec la précarisation des emplois, l'augmentation des contrats temporaires (type contrat à durée déterminée, CDD), du travail à temps partiel et du recours aux stages, le recul de l'âge de l'entrée sur le marché du travail, la hausse du chômage, et plus spécifiquement celui des jeunes, sont autant d'éléments qui ont conduit à une déstructuration profonde du monde du travail, et en amont, à une précarisation croissante des conditions d'entrée dans la vie active¹. La question de la traduction politique de ces évolutions a déjà été traitée, mais surtout sous l'angle de la démobilisation : du monde ouvrier, des milieux populaires ou plus largement du monde du travail, notamment par le biais de la crise du syndicalisme et de la hausse de l'abstention². Sans contredire ces analyses, mais plutôt en les complétant, notre recherche doctorale sur les métamorphoses de l'engagement anticapitaliste en France de 1966 à 2009³

1. Voir notamment Luc Boltanski, Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 291-343 ; Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, et *L'insécurité sociale*, Paris, Seuil, 2003 ; Louis Chauvel, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au 20^e siècle*, Paris, PUF, 2^e éd., 2002 ; et « La seconde explosion scolaire : diffusion des diplômes, structure sociale et valeur des titres », *Revue de l'OFCE*, 66, 1998, p. 5-36 ; « La paix des vainqueurs. Ce que les politiques font aux jeunes : étude internationale », *Vacarme*, 47, printemps 2009 ; Marie Duru-Bellat, *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil, 2006 ; Gérard Forgeot, Jérôme Gautié, « Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement », *Économie et statistique*, 304-305, 1997, p. 53-74 ; Emmanuelle Nauze-Fichet, Magda Tomasini, « Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socio-professionnelle et salariale du déclassement », *Économie et statistique*, 354, 2002, p. 21-48 ; Camille Peugny, *Le déclassement*, Paris, Grasset, 2009.

2. Voir notamment Stéphane Beaud, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2002 ; Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 1999, et *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2003 ; Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007 ; Maurice Croizat, Dominique Labbé, *La fin des syndicats ?*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; Guy Groux, René Mouriaux, « Syndicalisme sans syndiqués : dimensions et dilemmes », dans Pascal Perrineau (dir.), *L'engagement politique : déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994, p. 67-86 ; Frédérique Matonti (dir.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005 ; Michel Pialoux, Florence Weber (avec Stéphane Beaud), « Crise du syndicalisme et dignité ouvrière », *Politix*, 4 (14), 1991, p. 7-18 ; Ivan Sainsaulieu, Muriel Surdez, « Le travail contemporain et ses significations politiques », dans I. Sainsaulieu, M. Surdez (dir.), *Sens politiques du travail*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 11-23.

3. Voir Florence Johsua, *Anticapitalistes. Une sociologie historique de l'engagement*, Paris, La Découverte, à paraître en 2014 (publication remaniée de la thèse pour le doctorat de science politique : « De la LCR au NPA

nous pousse à soulever une question connexe : ces évolutions structurelles n'ont-elles pas également eu un impact sur le champ politique, à plus long terme, repérable sous la forme d'une politisation d'une fraction particulière de la population, à l'origine d'un phénomène de mobilisation politique ? C'est une des conclusions à laquelle nous a amenée notre étude, qui semble indiquer que la crise économique – et les mobilités sociales descendantes qu'elle engendre – a des effets politiques qui ne se réduisent pas à la dépolitisation et à l'apathie, ou à la montée de la droite extrême et xénophobe¹. Mais pour penser cette question de l'engagement articulée à celle de la mobilité sociale, en particulier descendante, le schème du déclassement² – qui constitue le cadre dominant d'analyse pour appréhender ces liens – souffre de plusieurs biais qui font obstacle à l'explication. Cet article est ainsi né d'un étonnement face à l'inadéquation des cadres d'analyse sociologique disponibles pour appréhender certains phénomènes de politisation, et d'engagement, en lien avec des trajectoires sociales. Il présente une analyse liminaire³, empiriquement ancrée, qui propose d'éclairer sous un jour peu exploré la question des effets politiques de ces déstabilisations du monde du travail et des désajustements des trajectoires individuelles qu'elles engendrent. Ces développements voudraient, ce faisant, contribuer à renouveler l'intérêt porté à ces questions, en particulier dans le cadre de la sociologie de l'engagement. Le cloisonnement entre les niveaux d'analyse microsociologique des trajectoires individuelles, mésologique des groupes et des organisations et macrosociologique du contexte structurel⁴, qui prévaut fréquemment dans ces travaux, rend en effet difficilement appréhendables les effets des mutations sociétales sur le coût de l'engagement, le capital militant, la disponibilité à s'engager et les attentes à l'égard du militantisme, tendant à occulter les logiques qui contraignent ou facilitent objectivement et subjectivement les parcours individuels d'engagement⁵. Ainsi, certaines questions, comme celle des liens entre mobilité sociale (ascendante ou descendante) des groupes et engagement politique, demeurent placées à l'arrière-plan. Or, ce type de réflexion acquiert aujourd'hui une acuité particulière, alors qu'une crise économique d'ampleur historique déstabilise les économies européennes, suscitant de nombreuses interrogations quant à ses éventuelles conséquences politiques.

Ces questionnements seront abordés à partir des résultats d'une recherche qui a posé de manière centrale la question des logiques sociales de l'engagement. L'étude porte sur la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), une organisation partisane fondée en avril 1966⁶

(1966-2009). *Sociologie politique des métamorphoses de l'engagement anticapitaliste*, Paris, Sciences Po Paris, 2011).

1. Qui constituent les principales grilles d'analyse des conséquences politiques de ces évolutions macrosociales dans la littérature existante, dont on trouvera des références en p. 1, note 2. Ces phénomènes existent, sans doute de manière prépondérante, et focalisent de ce fait l'attention scientifique et médiatique. Cependant, ces prismes privilégiés d'observation tendent à masquer le développement d'autres faits sociaux qui se manifestent depuis quelques années avec une force nouvelle.

2. Ce schème d'analyse et ses problèmes de mise en œuvre sont explicités *infra*.

3. Sur cette caractéristique du travail ici présenté, voir l'annexe méthodologique.

4. Pour une clarification notionnelle sur ces niveaux d'analyse et la nécessité de leur articulation pour analyser les phénomènes d'engagement, voir Frédéric Sawicki, « Les politistes et le microscope », dans CURAPP, *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris, PUF, 2000, p. 143-164 ; Frédéric Sawicki, Johanna Siméant, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 51, janvier-mars 2009, p. 97-125.

5. Voir F. Sawicki, J. Siméant, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant... », *ibid.*, p. 109-110.

6. À l'époque, la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR). Pour une histoire de la LCR de 1966 à 1981, voir Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

dans la dynamique qui voit éclore au sein de l'Union des étudiants communistes différents courants oppositionnels à l'origine de la constitution de nouveaux groupes de l'extrême gauche extraparlamentaire française¹. La LCR a traversé plus de quarante années de l'histoire sociale et politique de ce pays avant d'engendrer le Nouveau parti anticapitaliste (NPA) en février 2009. La recherche s'appuie sur un travail empirique qui a articulé une approche statistique fondée sur la réalisation de quatre enquêtes quantitatives (portant pour trois d'entre elles sur l'ensemble des militants de la LCR au niveau national) à une approche compréhensive de l'engagement reposant sur la réalisation d'entretiens approfondis et d'un travail d'observation de type ethnographique du socle routinier des activités militantes ordinaires (voir l'annexe méthodologique). La prise en compte de la temporalité de la construction du parti politique (repérable *via* la coexistence de différentes strates d'engagement relatives aux périodes d'entrée de ses membres) a permis d'interroger les liens entre les évolutions du recrutement partisan et celles, macrosociales, à l'œuvre dans la société, tout particulièrement celles qui ont touché le marché du travail au cours des dernières décennies. L'étude se focalise ici sur une strate d'engagement spécifique, celle des « nouveaux » militants ayant rejoint la LCR à partir de l'année 2002². La séquence ouverte par le premier tour de l'élection présidentielle de 2002 en France occupe en effet une place spécifique dans l'histoire de ce parti. La LCR, qui ne comptait guère plus de 1 500 militants dans toute la France à la veille de l'élection, connaît durant la campagne et les mois suivants une dynamique militante importante, qui entraîne un quasi doublement de ses effectifs. Mais la transformation vécue par le collectif militant n'est pas que d'ordre quantitatif. Sous l'effet de ce brusque afflux de nouveaux membres, la LCR a été profondément renouvelée et rajeunie. Elle est aussi devenue socialement et idéologiquement beaucoup moins homogène qu'auparavant. L'étude a mis au jour les caractéristiques sociales atypiques des nouveaux membres au regard du recrutement antérieur. Quant à l'analyse de leurs trajectoires sociales, elle amène à interroger les conséquences politiques de la mobilité sociale, en particulier descendante, et à questionner la pertinence du schème du déclassement comme cadre d'intellection sociologique des liens entre mobilité sociale et engagement. Dans cette étude, nous privilégions la mise en œuvre d'une approche objectivante et subjectiviste des « petits et grands déplacements sociaux »³ en articulant des méthodes d'enquête quantitative et qualitative, afin d'ouvrir la boîte noire qui enferme le concept de « déclassement » et se donner les moyens de comprendre comment l'expérience vécue de la mobilité sociale peut participer aux processus de politisation des individus et des groupes. Les jeux d'échelles ont, dans ce cadre, permis de mettre en évidence le rôle essentiel du travail politique opéré par l'organisation. L'article souhaite ainsi revisiter la question des logiques sociales des engagements individuel et collectif, en intégrant les critiques adressées aux approches en termes de frustration relative mais sans renoncer pour autant à prendre pour objet d'étude les mécanismes de la production sociale de la révolte.

1. Voir Frédérique Matonti, Bernard Pudal, « L'UEC ou l'autonomie confisquée (1956-1968) », dans Dominique Damamme *et al.* (dir.), *Mai-Juin 68*, Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2008, p. 130-143.

2. Ci-après désignés comme militants « post-2002 ».

3. Voir Bernard Lahire, *La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004, chap. 12. Cette expression sera reprise dans le cours de l'article. Par souci de clarté, sa référence ne sera pas répétée dans la suite du texte.

Transformations des caractéristiques sociales du recrutement

L'après-21 avril 2002 s'est traduit à la LCR par une vague d'adhésions qui a presque doublé ses effectifs en l'espace de quelques mois. Dans l'histoire de ce parti, il faut remonter à mai-juin 1968 pour trouver un mouvement comparable de hausse des effectifs¹. Si ces deux séquences apparaissent comme des moments (re)fondateurs pour cette organisation, elles se distinguent pourtant sur un point fondamental : la première s'inscrit dans un contexte exceptionnel de mobilisations, celui des « années 68 »². Celles et ceux qui s'engagent alors sont portés par cette vague de radicalisation politique et sociale. Les individus qui rejoignent la LCR en 2002 ne s'engagent pas dans une conjoncture de remontée globale des luttes. La présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle constitue certes pour eux un événement politique marquant qui les pousse, selon leurs propres termes, à « franchir le pas » du militantisme partisan. Mais l'événement ne joue qu'un rôle d'activateur. En dehors d'un contexte de politisation aiguë, la question des dispositions préalables à l'engagement se pose donc avec acuité. Les militants « post-2002 » sont issus de milieux sociaux variés et n'ont pas bénéficié du même type de socialisation primaire. Certains ont rejoint la LCR après une longue trajectoire militante et des investissements dans le champ syndical et associatif, tandis que d'autres (nombreux) étaient des primo-militants. L'enquête a toutefois révélé une caractéristique partagée, liée à la récurrence de formes de décalages et de désajustements constitutives de leur positionnement social. L'articulation des approches quantitative et qualitative a permis de mettre au jour cette communauté d'expériences et ses effets sur la structuration de leurs représentations du monde social³. Leur analyse met ce faisant en lumière un processus de politisation, qui contribue à rendre compte des trajectoires d'engagement des « nouveaux » militants de la LCR à partir de l'année 2002.

Militants « post-2002 » : une insertion problématique sur le marché du travail

Dans notre enquête nationale par questionnaire, le groupe des militants « post-2002 »⁴ a une moyenne d'âge de 37 ans, et 59 % ont moins de quarante ans. Les femmes y sont sous-représentées (36 %⁵). La composition par âge a une traduction sociale immédiate avec une forte hausse, d'un groupe à l'autre, de la proportion d'étudiants et de lycéens (passant de 2 % à 18 %) ainsi qu'une petite diminution de la part des retraités (de 11 % à 8 %). On constate également une augmentation des situations d'emplois précaires. Parmi les actifs⁶, 88 % des militants entrés à la LCR avant l'année 2002 disposent d'un contrat de travail à durée indéterminée, cette proportion se réduisant chez les adhérents « post-2002 » pour s'établir à 71 %. Cette diminution se réalise au profit d'une hausse des situations d'emploi de type CDD, intérim ou stages (20 %, contre seulement 7 % chez les militants « avant

1. Entre avril et juin 1968, les effectifs de la JCR, ancêtre de la LCR, étaient passés de 350 à environ 1 000 membres : voir Véronique Faburel, « La JCR, avril 1966-juin 1968 », mémoire de maîtrise d'histoire, Paris, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, juin 1988, p. 12.

2. Au sens de Geneviève Dreyfus-Armand *et al.* (dir.), *Les années 68. Le temps de la contestation*, Paris, Complexe/IHTP-CNRS, 2000. L'expression privilégie une chronologie longue des événements de 1968, avec en amont l'année 1962 et la fin de la guerre d'Algérie, et l'accession du Parti socialiste au pouvoir en 1981 en aval.

3. Selon l'acception qu'en donne Roger Chartier dans « Le statut de l'histoire. Entretien avec Roger Chartier », propos recueillis par Alain Ehrenberg, Véronique Nahoum-Grappe, Georges Vigarello, *Espri*, octobre 1996, p. 133-143, dont p. 143.

4. Ayant rejoint la LCR entre les années 2002 et 2006 (N = 688) : voir l'annexe méthodologique.

5. Contre 27,5 % des militants « avant 2002 ». Cet écart s'explique en grande partie par le fait que les femmes restent moins que les hommes : voir F. Johsua, *Anticapitalistes...», op. cit.*

6. Les étudiants et les retraités sont ici exclus du calcul.

2002 ») mais également des situations de chômage puisque la proportion des demandeurs d'emploi double, passant de 4 % chez les militants « avant 2002 » à 7,8 % des « post-2002 ». En additionnant la part des contrats de travail à durée limitée, les emplois en intérim, les stages ou autres formes d'emploi précaire, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du Revenu minimum d'insertion (RMI), ce sont 29 % des militants « post-2002 » qui ont une insertion professionnelle précaire ou qui n'en ont pas (contre 12 % des militants ayant adhéré avant 2002). La jeunesse des effectifs post-2002 rend en partie compte de ces écarts qui reflètent des évolutions globales du marché du travail en France : en 2011, trois quarts des recrutements ont été conclus en CDD et le taux de rotation (ou *turn-over*) y est fortement décroissant avec l'âge¹.

Les évolutions du recrutement concernent aussi la composition par catégories socioprofessionnelles. Chez les « post-2002 », la profession enseignante demeure la mieux représentée (25,8 %)², mais ne surpasse que très faiblement les professions intermédiaires³ (23,3 %) et les employés (21,4 %). Ces catégories professionnelles pèsent désormais d'un poids quasiment équivalent, ce qui constitue une nouveauté. On constate en effet, à partir de 2002, un recul du poids des catégories traditionnellement fortement représentées à la LCR (- 8 points pour les enseignants ; - 2 points pour les emplois classés en cadres et professions intellectuelles supérieures⁴), au profit d'une hausse des catégories populaires, en particulier des employés (dont le poids augmente de 6 points) et bien que dans une moindre proportion des ouvriers (+ 2 points). Les employés et ouvriers constituent près du tiers des effectifs post-2002, soit 8 points de plus que parmi les membres entrés avant cette date, et le double de leur poids chez les militants des « années 68 »⁵. Les militants « post-2002 » appartenant aux catégories populaires travaillent par ailleurs plus souvent que leurs prédécesseurs dans le secteur privé : 73 % des ouvriers et 53 % des employés y sont embauchés. La proportion des salariés du privé chez les post-2002 (42 %), près de 10 points supérieure à leur poids chez les militants engagés avant cette date, est, elle aussi, révélatrice des évolutions du profil social du recrutement, auparavant marqué par une nette surreprésentation des salariés du secteur public – une caractéristique que la LCR partageait avec les autres partis politiques de gauche⁶. Ces nouveaux militants se distinguent ainsi sur un ensemble d'éléments constitutifs de leur profil social de ceux engagés avant cette date. Ils appartiennent moins souvent aux catégories « protégées » du salariat, à la fois parce qu'ils travaillent moins dans la fonction publique et parce qu'ils sont embauchés plus fréquemment sous contrat de type précaire (CDD, intérim ou stages). Avec une moyenne d'âge de 37 ans, ils sont pourtant loin de l'âge moyen d'entrée dans la vie active, qui se situait en 2002 aux environs de 21 ans⁷. L'étude des situations professionnelles de ces jeunes actifs révèle ainsi, pour une part notable d'entre

1. DARES, « Les mouvements de main-d'œuvre en 2011 : une rotation élevée dans le tertiaire », *DARES Analyses*, 056, septembre 2012, p. 1-8.

2. Ici toutes catégories confondues (primaire, secondaire et supérieur). Historiquement, cette profession est la plus fortement représentée dans les effectifs de la LCR.

3. « Instituteurs et assimilés » exclus.

4. CPIS, ici « Professeurs et professions scientifiques » exclus.

5. Entrés entre 1966 (année de création de la JCR) et 1981.

6. En 2006, 63,5 % des militants de la LCR travaillent dans le secteur public. Cette proportion est de 70 %, 59 % et 70 %, respectivement au Parti communiste français, au Parti socialiste et chez les Verts en 1998, alors que la part du secteur public parmi les salariés actifs en France en 1999 ne s'élève qu'à 30 % : voir Daniel Boy et al., *C'était la gauche plurielle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 31.

7. D'après Frédéric Lerais, Pierre Marionni (dir.), « Dossier Âge et Emploi. Synthèse des principales données sur l'emploi des seniors », *DARES, Document d'études*, 82, mai 2004, p. 1-48, dont p. 5.

eux, une insertion problématique sur le marché du travail. On repère de plus chez certains des trajectoires sociales desquelles affluent différentes formes de déclassement.

De l'autre côté du miroir : des employés et des ouvriers aux caractéristiques atypiques

L'analyse confrontant la position, l'origine sociale et le niveau de diplôme des militants ayant rejoint la LCR à partir de l'année 2002 révèle l'existence d'une proportion significative de trajectoires sociales marquées par une expérience de déclassement intergénérationnel et/ou scolaire, notamment chez ceux exerçant comme employé ou ouvrier¹. On considère qu'« est déclassé tout individu qui ne parvient pas à maintenir la position sociale de ses parents »². Le déclassement intergénérationnel est ainsi déduit de la comparaison entre la profession exercée par les parents et celle de leurs enfants³. Une autre forme de déclassement, dit scolaire, est liée à la discordance entre le titre scolaire obtenu et le poste professionnel occupé pour une même personne. Le déclassement scolaire correspond au concept anglo-saxon d'*over-education*, qui décrit la situation de tout individu dont le niveau de formation initiale dépasse celui normalement requis pour l'emploi occupé⁴. Dans notre enquête, une majorité des militants « post-2002 » exerçant comme employé est issue des catégories populaires (59 % des pères et 53 % des mères⁵). En rentrant dans le détail de cette catégorie, on peut même souligner la trajectoire d'ascension sociale qu'a connue une partie de ces militants puisque 33 % des pères étaient ouvriers, ainsi que 10 % des mères. Cependant, une part significative d'entre eux occupe une position sociale bien inférieure à celle atteinte à la génération précédente par les parents, puisque 15,6 % des pères et 16,5 % des mères appartenaient aux CPIS. La proportion n'est pas énorme, elle est cependant atypique. En 2003, seuls 5 % des employés en France avaient un père appartenant à cette catégorie, 6,8 % pour les employés âgés de moins de quarante ans⁶. La comparaison avec les données nationales met ainsi en évidence une surreprésentation d'ascendants appartenant aux catégories supérieures de la population active parmi les employés engagés à la LCR à partir de l'année 2002. Ces nouveaux adhérents travaillant comme employés sont, de plus, surdiplômés par rapport à leur groupe socioprofessionnel de référence. Alors que la proportion d'employés ayant un niveau de diplôme égal ou supérieur au baccalauréat dans la population active en France est de 39,5 %⁷, elle s'élève à 66,6 % chez les militants « post-2002 » de la LCR travaillant comme employés. L'écart est impressionnant et il faudrait encore préciser que, parmi ceux-ci, près de 40 % sont diplômés du supérieur. On observe également la récurrence de trajectoires sociales marquées par ces expériences de déclassement chez les militants entrés à la LCR à partir de

1. Les effectifs pour ces deux groupes sont réduits (respectivement, 115 et 58 individus). Ils permettent néanmoins de repérer certains phénomènes, qui mériteraient d'être confirmés avec un plus grand échantillon.

2. Voir C. Peugny, *Le déclassement*, op. cit., p. 13.

3. Dans nos travaux, cette comparaison a été effectuée à partir de la nomenclature des PCS établie par l'Insee.

4. Voir E. Nauze-Fichet, M. Tomasini, « Diplôme et insertion sur le marché du travail... », art. cité ; C. Peugny, *Le déclassement*, op. cit..

5. L'origine sociale est fréquemment appréhendée par la seule profession du père. À l'encontre de ce biais masculin problématique caractéristique de la plupart des enquêtes de mobilité sociale (voir Dominique Merllié, *Les enquêtes de mobilité sociale*, Paris, PUF, 1994, p. 165-170), nous avons pris en compte les ascendants paternel et maternel.

6. Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle (FQP), 2003, calcul réalisé à partir des données détaillées, Groupe socioprofessionnel de l'enquêté en 2003 selon le groupe socioprofessionnel du père. Champ : Français actifs occupés en 2003, âgés de 25 à 59 ans.

7. Voir Observatoire des Inégalités, « Le niveau de diplôme des catégories sociales », 14 juin 2013. Source : Insee, enquête Emploi 2010, Population active, hors non renseignés et chômeurs n'ayant jamais travaillé (<http://www.inegalites.fr/spip.php?article908&id_mot=100>).

l'année 2002 travaillant comme ouvriers¹. La moitié d'entre eux a un père ouvrier, une proportion importante, mais qui signifie également que l'autre moitié a une ascendance paternelle d'un niveau social supérieur. Un pourcentage interpelle particulièrement : celui des ascendants travaillant en CPIS (21 % des pères, 17 % des mères en activité²). En y ajoutant la proportion d'ascendants exerçant dans les PI (5 % des pères et 10 % des mères en activité), ce sont près de 27 % des militants travaillant comme ouvriers qui ont connu une trajectoire sociale marquée par une importante mobilité descendante au regard de la position atteinte à la génération précédente par leurs parents. Dans la population globale, en 2003, seuls 9,5 % des ouvriers a un père appartenant aux catégories CPIS ou PI (seulement 2 % pour les CPIS)³. Les ouvriers « post-2002 » de la LCR se distinguent là encore par des niveaux d'études bien supérieurs à ceux qui caractérisent leur groupe socioprofessionnel de référence. Dans notre corpus, 41 % de ces militants ont validé un diplôme d'études égal ou supérieur au baccalauréat (près de 28 % sont diplômés du supérieur). Ce dernier pourcentage permet de mettre en lumière l'écart de formation très important avec la population ouvrière en France, puisque seuls 18 % des ouvriers sont titulaires d'un diplôme de niveau égal ou supérieur au baccalauréat dans la population active⁴.

Pour une approche objectivante et subjectiviste du déclassement

Ces désajustements observés entre le titre scolaire et le poste professionnel occupé par une part significative des militants « post-2002 » de la LCR apparaissent comme une traduction au niveau du parti politique de la « tendance à la diminution du poids du diplôme dans la réussite sociale », qui constitue aujourd'hui une réalité statistique repérable à un niveau macrosocial⁵. La variable âge permet en effet de raccrocher ces trajectoires individuelles à une trajectoire collective (générationnelle) de déclassement, qui affecte aujourd'hui plus particulièrement les cohortes âgées d'une trentaine, voire d'une quarantaine d'années⁶. La LCR constitue cependant sous cet angle un cas d'école qui invite à interroger le sens à donner à ces parcours sociaux. On peut par exemple repérer dans ces situations le reflet d'un autre phénomène désigné sous le terme d'« établissement ». Il a consisté pour des militants d'extrême gauche (en particulier, d'organisations d'obédience maoïste⁷) à choisir de s'embaucher comme ouvrier alors que d'autres possibles professionnels étaient ouverts du fait du niveau d'étude obtenu, et cela pour des raisons politiques, qu'elles soient d'ordre prosélyte (recruter des représentants de « la classe ouvrière », gagner des militants dans un secteur industriel particulier) ou d'identification symbolique (fascination pour cette « classe ouvrière », désir de partager le sort et la condition de ceux que l'on défend et prétend représenter). À la LCR, ce phénomène d'établissement (favorisé par sa direction à deux

1. Ce groupe est quasiment exclusivement composé d'hommes.

2. Près du tiers des mères n'exerçaient pas d'activité professionnelle.

3. Source : Insee, enquête FQP, 2003, cité.

4. Source : Insee, enquête Emploi 2010, cité ; voir Observatoire des Inégalités, « Le niveau de diplôme des catégories sociales », cité.

5. C. Peugny, *Le déclassement*, op. cit., p. 68. À ce sujet, on pourra également lire une révision critique de la thèse de l'inflation scolaire dans Tristan Poullaouec, *Le diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école*, Paris, La Dispute, 2010, chap. 4.

6. Rappelons que la moyenne d'âge des militants « post-2002 » de la LCR est de 37 ans.

7. Voir Marnix Dressen, *De l'amphi à l'établi. Les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989)*, Paris, Belin, 2000 ; Robert Linhart, *L'établi*, Paris, Minuit, 1978. Précisons que de telles trajectoires se sont également développées dans le monde clérical après la seconde guerre mondiale avec le phénomène des prêtres-ouvriers : voir Charles Suaud, Nathalie Viet-Depaule, *Prêtres et ouvriers. Une double fidélité mise à l'épreuve 1944-1969*, Paris, Karthala, 2004.

reprises, en 1974 et en 1980) fut peu développé, mais il a cependant toujours existé. Cet exemple est révélateur des difficultés d'interprétation sociologique de ce type de données. Les enquêtes quantitatives présentent l'immense intérêt d'objectiver le parti politique, d'en établir une sociographie précise en dévoilant des récurrences statistiques, mettant ce faisant au jour des phénomènes d'ensemble, propres au groupe. Mais une fois produites, le problème du sens à donner à ces sources reste posé et « il faut donc à chaque fois retrouver le sens des actes individuels avant de conclure. C'est ce que ne fait pas le statisticien qui travaille [...] sur des données formelles, homogénéisées pour les besoins de la cause »¹. De ce point de vue, le concept de déclassement n'apparaît pas le mieux à même d'appréhender ce qui se joue dans ces mobilités sociales. Dans les travaux existants en science politique et en sociologie, il s'articule en effet de manière presque automatique à la notion de frustration relative, dont la pertinence a été vivement critiquée par de nombreux auteurs². Dans ces approches en termes de frustration relative, c'est d'abord le lien mécanique parfois établi entre frustration et révolte qui pose problème. Elles sont en effet imprégnées d'une illusion étiologique, avec le risque de circularité du raisonnement consistant à inférer mécaniquement les causes des résultats³. Le problème étant qu'il y a toujours un risque de rendre l'explication vraie par la définition, en faisant du passage à l'acte (qui peut être la violence, la mobilisation, ou bien l'engagement dans un parti anticapitaliste, pour rester dans notre champ de questionnement) la preuve de l'insatisfaction. En sens inverse, on pourra toujours trouver assez de frustrations dans la société pour expliquer l'action collective. Ce qui est mis en cause ici est donc « une conception bien trop étriquée de la causalité »⁴, le risque résidant en particulier dans « l'idée que les déterminants d'une crise puissent être identifiés par des coups de force intellectuels ou, plus naïvement encore, par des inférences statistiques, indépendamment de tout effort pour comprendre ce que "sont" les crises et pour rendre intelligible ce dont elles sont faites »⁵. Le schème du déclassement charrie de plus un autre risque, légitimiste. Car en l'absence de preuves et de traces concrètes du ressentiment, on ne peut statuer sur lui et sur le fait qu'il prédispose à la révolte « qu'en se fondant sur un postulat anthropologique légitimiste pour lequel les "dominés" désirent être et avoir ce que les "dominants" sont et ont, et, ne l'étant ni ne l'ayant, ne peuvent en concevoir que du ressentiment »⁶. S'il permet de désigner certains phénomènes de mobilité sociale descendante, la valeur analytique du concept de déclassement

1. Voir Gérard Noiriel, « Pour une approche subjectiviste du social », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44 (6), 1989, p. 1435-1459, dont p. 1453.

2. Voir notamment Rod Aya, « Theories of Revolution Reconsidered. Contrasting Models of Collective Violence », *Theory and Society*, 8, 1979, p. 39-99 ; Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po, 1992 (1^{re} éd. : 1986) ; Olivier Fillieule, Cécile Péchu, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993 ; Joan N. Gurney, Kathleen J. Tierney, « Relative Deprivation and Social Movements. A Critical Look at Twenty Years of Theory and Research », *The Sociological Quarterly*, 23 (1), 1982, p. 33-47 ; Érik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2002 (1^{re} éd. : 1996) ; Anthony M. Orum, « On Participation in Political Protest Movements », *Journal of Applied Behavioral Science*, 10 (2), 1974, p. 181-207.

3. Voir M. Dobry, *Sociologie des crises politiques...*, *op. cit.*, p. 48-60.

4. M. Dobry, *ibid.*, p. 60.

5. M. Dobry, *ibid.* Ces développements portent sur les crises politiques, cependant le raisonnement demeure tout aussi pertinent concernant les phénomènes d'engagement, et les risques posés par une application naïve d'un schème du déclassement qui serait pensé comme mécaniquement générateur de frustrations, à leur tour mécaniquement génératrices de révolte.

6. Voir Boris Gobille, « Crise politique et incertitude : régimes de problématisation et logiques de mobilisation des écrivains en Mai 68 », thèse pour le doctorat de sciences sociales, Paris, EHESS, 2003, p. 109. Voir également Claude Grignon, Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard/Seuil, 1989.

apparaît limitée, voire limitante, pour étudier les effets politiques des déplacements sociaux que vivent les individus au cours de leur existence. Cette interprétation sociologique, notamment celle des effets de la mobilité sociale sur les formes de (dé)politisation des individus et des groupes, doit passer par la mise en œuvre d'une approche objectivante et subjectiviste du social¹, qui cherche à saisir comment les choses se sont produites pour les acteurs plutôt que pourquoi². Dans cette perspective, une méthodologie articulant les techniques quantitative et qualitative d'enquête permet de montrer que les processus micro-sociaux mis en œuvre dans la transformation des perceptions individuelles en jeu dans ces mobilités sociales ne peuvent se comprendre qu'au regard des formes de la socialisation primaire et secondaire, de l'inscription dans divers univers de sociabilités (réseaux amicaux, professionnels, etc.), par les formes d'apprentissage politique au cours des événements et par les effets des dynamiques de groupes, l'ensemble de ces facteurs permettant d'analyser et de comprendre le déroulement des « carrières militantes »³.

Logiques de l'engagement en temps de crise

Pour affiner l'étude des trajectoires de mobilité sociale et se donner les moyens d'analyser leurs effets du point de vue subjectif sur les individus et les groupes sociaux, l'approche qualitative a été mise à profit dans certains travaux sociologiques⁴. Dans notre recherche, c'est également au travers de la réalisation d'entretiens et d'un travail d'observation du militantisme qu'a été mise en lumière l'influence des trajectoires sociale et scolaire des enquêtés dans les processus de politisation qui éclairent leur décision d'engagement à la LCR. Le travail mené en 2003 dans une cellule de quartier du 17^e arrondissement de Paris, créée un an plus tôt pour faire face à de nombreuses demandes d'adhésion, a permis d'étudier ces transformations de la population militante du point de vue qualitatif. Afin de mieux appréhender les processus de subjectivation à l'œuvre, changeons d'échelle pour voir autrement et poursuivons l'étude au niveau microsociologique d'une trajectoire individuelle qui, plus que d'autres, pose question. Représentative des nouvelles caractéristiques sociodémographiques du recrutement et présentant une situation de déclassement scolaire, la trajectoire de Pierre Brévent s'origine dans un milieu qui rendait peu probable un engagement à la LCR.

1. Voir G. Noiriel, « Pour une approche subjectiviste du social », art. cité.

2. Voir Howard S. Becker, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002, p. 105-117.

3. Voir en particulier le numéro spécial de la *Revue française de science politique*, 51 (1-2), février-avril 2001.

4. Dans cette veine d'analyses, voir notamment Daniel Bertaux, « Mobilité sociale biographique. Une critique de l'approche transversale », *Revue française de sociologie*, 15 (3), 1974, p. 329-362, et « Mobilité sociale : l'alternative », *Sociologie et sociétés*, 25 (2), 1993, p. 211-222 ; Marie Cartier, *Les facteurs et leurs tournées. Un service public au quotidien*, Paris, La Découverte, 2003 ; Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclet, Yasmine Siblot, *La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, 2008 ; Cédric Hugrée, « Le CAPES ou rien ? » Parcours scolaires, aspirations sociales et insertions professionnelles du « haut » des enfants de la démocratisation scolaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 183, 2010, p. 72-85, et « Aux frontières du « petit » salariat public et de son encadrement : de nouveaux usages des concours ? », *Travail et Emploi*, 127, juillet-septembre 2011, p. 67-82 ; B. Lahire, *La culture des individus...*, op. cit. ; Paul Pasquali, « Les déplacés de l'ouverture sociale ». Sociologie d'une expérimentation scolaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 183, 2010, p. 86-105. Notons qu'un tournant subjectiviste a été récemment opéré dans les enquêtes de mobilité sociale : voir Claudine Attias-Donfut, François-Charles Wolff, « La dimension subjective de la mobilité sociale », *Population*, 56 (6), 2001, p. 919-958 ; Marie Duru-Bellat, Annick Kieffer, « Les deux faces – objective/subjective – de la mobilité sociale », *Sociologie du travail*, 48, 2006, p. 455-473 ; Dominique Merllié, « Comment confronter mobilité « subjective » et mobilité « objective » ? », *Sociologie du travail*, *ibid.*, p. 474-486.

Longues études et petits déplacements sociaux : quand le grand écart entre aspirations sociales et position professionnelle structure un sentiment d'injustice

Pierre Brévent a rejoint la cellule du 17^e arrondissement au mois d'avril 2002. Il est âgé de 31 ans lors de la première phase de l'enquête¹. Fils aîné d'une famille de trois enfants (il a un frère et une sœur), il est issu d'un milieu ouvrier et modeste. Son père a toutefois connu une ascension au sein même de la classe ouvrière, puisqu'il a débuté sa carrière professionnelle, après l'obtention de son CAP, comme tourneur-fraiseur et l'a terminée, après avoir exercé divers métiers, en tant qu'imprimeur offset en Normandie. La mère de Pierre est demeurée femme au foyer, à l'exception de quelques emplois occasionnels en tant que femme de ménage. Ses parents n'étaient pas militants, mais cependant politisés. Pierre est d'ailleurs capable de retracer à grands traits le cheminement de leurs préférences partisanes.

« Mon père, il a eu une attirance à une époque pour le RPR, la droite, ma mère a été jusqu'au FN, et puis mon père après a été, la dernière fois quand on en a parlé c'était dans les années 1990, il votait Arlette Laguiller. Ma mère je ne sais pas, mais je pense qu'elle est restée très, très à droite. »²

L'orientation politique de Pierre et son militantisme le distinguent ainsi fortement de ses parents, tout comme son niveau de diplôme, élevé : il a en effet obtenu une licence de sociologie et a débuté une maîtrise, qu'il n'a cependant pas encore validée au moment de notre premier entretien. L'investissement scolaire apparaît dans son cas d'abord comme une stratégie parentale visant à assurer une ascension sociale à leur fils. Elle passe, pour ses parents, par une très forte valorisation de l'école dans le cadre familial et par le fait de consentir d'importants sacrifices financiers pour sa scolarisation.

« Parce qu'ils savaient très bien que pour que leur gamin réussisse, il fallait lui payer les bonnes écoles. Donc ils m'ont payé notamment les écoles privées, parce que c'était des écoles réputées sur Caen. [...] Eux n'ayant pas fait d'études, [ils] avaient cette démarche et ils avaient compris que pour réussir, il y a une stratégie qui est assez simple, c'est de placer ses enfants dans les meilleures écoles, afin qu'ils obtiennent plus de chances de réussite. [...] Et très rapidement mes parents, bien qu'ils aient peu [...] de connaissances de toutes les filières, leur but, leur grand but, c'était que j'aille à l'Université. Et ils ont tout fait pour me permettre cet accès. »³

C'est donc une stratégie coûteuse (symboliquement et financièrement) d'investissement dans l'institution scolaire que développe Pierre, fidèle en cela aux souhaits de ses parents qui considèrent que la réussite sociale passe par une réussite scolaire qu'ils n'ont pas connue. De ce strict point de vue, pour Pierre, le pari est réussi mais tout juste. En effet, quand nous le rencontrons pour la première fois en 2003, il est employé de la fonction publique dans un centre de documentation universitaire. Quand Pierre parle de sa situation professionnelle, c'est cependant avec un certain dépit. Il précise notamment qu'il est fonctionnaire « de catégorie C seulement » et occupe de ce fait un simple poste d'exécution dans la bibliothèque. Son niveau de formation initiale excède ainsi très largement celui normalement requis pour l'emploi occupé⁴. Avec un capital scolaire élevé (dont atteste la détention d'un diplôme

1. Deux entretiens ont été réalisés avec ce militant, le 24 juin 2003 puis le 10 juillet 2005 : voir l'annexe méthodologique figurant en fin d'article.

2. Entretien du 24 juin 2003.

3. *Ibid.*

4. Certains concours de catégorie C sont ouverts sans condition de diplôme. Dans d'autres cas, il faut être titulaire du diplôme national du brevet ou d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou d'un brevet d'études professionnelles (BEP).

universitaire de niveau Bac + 3) ainsi que des attentes d'ordre intellectuel très fortes (perceptibles dans son entretien) et bien qu'appréciant beaucoup travailler dans « le monde de la bibliothèque » dans lequel il retrouve l'environnement des livres qui ont marqué son enfance¹, Pierre laisse transparaître une insatisfaction à l'égard de cet emploi, poste d'exécution avant tout, qui ne lui laisse que peu de marges de manœuvre et d'élaboration dans son travail. Pierre souligne également la faiblesse de son niveau de rémunération, de 1 180 euros nets mensuels², qu'il juge très insuffisant pour vivre de manière décente à Paris. Dans ses propos, une déception diffuse est perceptible entre, d'un côté, une très forte valorisation de ses études universitaires en sociologie, et de l'autre, cet emploi qui ne correspond pas à ses aspirations. Il précise également que c'est parce qu'il devait gagner sa vie, donc par nécessité et non par choix, qu'il a dû passer les concours de la fonction publique et arrêter ses études. Son insatisfaction par rapport à sa situation professionnelle est d'ailleurs indiquée par la suite de sa trajectoire, puisque deux ans plus tard, quand nous retrouvons Pierre pour réaliser un nouvel entretien, il explique avoir repris ses études et souhaiter passer de nouveaux concours pour pouvoir changer de poste. Sa trajectoire illustre ainsi très bien la difficulté à cerner les contours d'une population de déclassés tant ses délimitations sont labiles et mouvantes, rendant difficile la généralisation des observations faites à un instant *t*³. Cependant, quand est menée l'enquête, un an après son entrée à la LCR, sa déception est palpable. Issu de la classe ouvrière et d'un milieu modeste, Pierre a joué le jeu de l'institution scolaire. Son insistance à souligner les sacrifices consentis par ses parents en dit long sur le poids du sentiment de responsabilité et, par conséquent, sur le devoir de réussite qu'impliquent de tels espoirs familiaux. Le décalage est ainsi particulièrement grand entre ces aspirations élevées d'ascension sociale, les sacrifices (parentaux) et les efforts (personnels) consentis pour y arriver, et le petit déplacement social finalement réalisé par rapport à ses origines. Si Pierre s'extrait de la condition ouvrière qui a caractérisé la trajectoire professionnelle de son père en intégrant le « "petit" salariat public »⁴, il demeure malgré tout cantonné à un poste d'exécution⁵.

Pierre Brévent relie explicitement la perception « de certaines inégalités, de certaines injustices, on va dire sociales » à son histoire familiale et scolaire, et établit un rapport entre cette perception d'inégalités et son engagement politique. Il évoque à ce propos le départ de sa famille de Vitrolles, où ils vivent jusqu'au milieu des années 1980 et où il s'est fait de nombreux amis d'origine arabe, pour la Normandie. Dans l'école privée où il est scolarisé à Caen, il supporte alors particulièrement mal les remarques à caractère raciste proférées par ses nouveaux camarades de classe. Le passage par l'école privée, pour ce fils d'ouvrier, est déterminant pour comprendre la structuration de ses représentations du monde social, le dévoilement des frontières entre « eux » et « nous », et donc la découverte des classes sociales

1. Pierre explique en effet : « Il y avait toujours par contre des livres à la maison, mon père étant imprimeur, tout ce qui était autour de l'imprimerie, etc., ça a quand même bercé toute ma vie » (entretien du 10 juillet 2005).

2. Montant au mois de juin 2003.

3. Comme l'a souligné Marie Cartier dans son étude sur les facteurs. L'auteure précise qu'« une reconstitution des carrières à partir d'archives de personnel a ainsi permis de montrer qu'une partie de ces surdiplômés quittent rapidement l'emploi de facteur soit par la démission, soit par la promotion interne » (M. Cartier, *Les facteurs et leurs tournées...*, op. cit., p. 236).

4. Voir C. Hugué, « Aux frontières du "petit" salariat public... », art. cité.

5. Christian Baudelot, Michel Gollac *et al.* ont mis en lumière l'importance de la distinction entre emplois d'exécution et d'encadrement pour rendre compte de l'épanouissement au travail du point de vue des salariés, dans *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Paris, Fayard, 2003.

et des rapports de domination qui les opposent, processus qu'a bien décrit Annie Ernaux, cette « ethnologue organique de la migration de classe »¹.

« C'est sans doute au travers de la fréquentation de l'école privée – jusqu'en classe de première – que j'ai découvert bientôt dans la honte et l'humiliation qui me frappaient, à une époque où l'on ne peut que ressentir, non penser clairement, les différences entre les élèves. Différences qu'on ne relie pas, d'abord, à l'origine sociale explicitement, à l'argent et à la culture dont disposent les parents, et qu'on vit sur le mode de l'indignité personnelle, de l'infériorité et de la solitude. [...] Comme enfant vivant dans un milieu dominé, j'ai eu une *expérience* précoce et continue de la réalité des luttes de classes. Bourdieu évoque quelque part "l'excès de mémoire du stigmatisé", une mémoire indélébile. Je l'ai pour toujours. »²

Cette expérience, pour des enfants issus d'un milieu « dominé », participe d'un processus de politisation : elle peut effectivement les amener à percevoir le monde social selon de nouveaux principes de vision et de division et, ce faisant, à s'arracher à l'emprise des classements légitimes³. La sensibilité de Pierre Brévent aux questions sociales et aux inégalités d'ordre économique, tout comme l'importance de la thématique de la justice sociale, qui structure son discours et les justifications qu'il avance pour rendre compte de son engagement politique, apparaissent intrinsèquement liées à ces premières expériences de découverte des inégalités sociales et raciales et à celle vécue d'un désajustement entre des aspirations à un devenir social accordé à sa trajectoire scolaire et au capital culturel accumulé, et sa position sociale effective. Or, « le décalage entre le diplôme obtenu, signe du statut social espéré à un moment donné, et le niveau d'études exigé pour la profession exercée peut être aussi la source d'un sentiment d'insatisfaction au travail »⁴. Chez Pierre, ce désajustement s'avère effectivement à l'origine d'un rapport malheureux à son emploi, générant de la déception, et plus, un mécontentement. Ce dernier n'est toutefois pas vécu sur le mode du ressentiment⁵ et l'on distingue de ce point de vue dans son parcours une influence importante de sa formation en sociologie, avec la rencontre marquante de certains enseignants au lycée et l'influence d'auteurs comme Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant étudiés à la faculté, qui lui ont fourni des clés d'analyse et de compréhension de cette expérience, qui lui permettent de la recoder au travers d'un « cadre d'injustice »⁶ et non de l'interpréter sous la forme d'une indignité personnelle.

1. Voir Gérard Mauger, « Annie Ernaux, "ethnologue organique" de la migration de classe », dans Fabrice Thumerel (études réunies par), *Annie Ernaux, une œuvre de l'entre-deux*, Arras, Artois Presses Université, 2004, p. 177-203.

2. Annie Ernaux, *L'écriture comme un couteau*, Paris, Gallimard, p. 63-64.

3. Voir Pierre Bourdieu, *Leçon sur la leçon*, Paris, Minuit, 1982, p. 14-15. Cette acception particulière de la « politisation » sera précisée *infra*.

4. C. Baudelot, M. Gollac et al., *Travailler pour être heureux ?...*, op. cit., p. 93.

5. Pierre Brévent oppose en effet à la société dans laquelle il vit d'autres valeurs, contrairement à l'homme du ressentiment qui n'aspire pas à une autre société et qui possède les mêmes valeurs et les mêmes désirs que les dominants : voir Max Scheler, *L'homme du ressentiment*, Paris, Gallimard, 1970 (1^{re} éd. : 1912), et l'analyse qu'en donne Luc Boltanski, *Énigmes et complots. Une enquête à propos d'enquêtes*, Paris, Gallimard, 2012, p. 249-262.

6. Ou « *injustice frame* » : voir William A. Gamson, Bruce Fireman, Steven Rytina, *Encounters with Unjust Authority*, Homewood, The Dorsey Press, 1982 ; William A. Gamson, *Talking Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

« La sociologie en tant que telle m'a conscientisé, [...] parce qu'on est dans l'étude de la société, de ses dysfonctionnements. [...] Après c[et] n'est plus de l'ordre de la sociologie, donc c'est là qu'on peut s'engager à titre personnel. Après avoir exploré la société et l'avoir analysée, c'est vrai qu'il y a un stade où on a envie aussi, vues les choses horribles auxquelles on assiste, on a aussi envie à un moment de franchir le pas. »¹

Concernant ce passage à l'engagement, deux aspects de la configuration familiale² de son enfance nous semblent déterminants. D'abord, la trajectoire d'ascension sociale qu'a connue son père, qui a ainsi fait l'expérience d'une « émancipation personnelle, fondée sur la découverte progressive d'une possibilité de “devenir autre chose” »³. Ensuite, la forme spécifique qu'a prise la mobilisation parentale, en faveur de l'école. Effectivement, « l'existence d'un projet scolaire, dans la classe ouvrière, ne va pas de soi. Projeter à long terme le devenir de la lignée, c'est entrer dans un rapport de maîtrise active à son destin, prétendre lui conférer un sens qui tient à soi plus qu'aux aléas de l'existence, se faire le sujet de sa propre histoire »⁴. Les projets mis en œuvre à la génération des parents ont ainsi participé, pour leur fils, au développement de dispositions à penser « un changement possible »⁵, et à agir pour l'obtenir, comme Pierre Brévent souhaite initialement le faire en s'investissant dans des associations étudiantes et de quartier qui organisent des débats citoyens sur diverses thématiques sociétales.

Pour Pierre, qui a été précocement heurté par la violence des comportements racistes envers ses camarades d'origine arabe, la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle joue, au mois d'avril 2002, le rôle d'événement activateur de son militantisme. Ce dernier apparaît durablement sous-tendu par une revendication de justice sociale à l'origine d'un processus de conversion critico-sociétaire⁶ qui l'amène, dans ce contexte politique extra-ordinaire, à prendre parti pour « changer radicalement un système dit “capitaliste” qui dans sa construction et son fonctionnement laisse de côté toute une partie de la population et accentue les inégalités ». Sont, de ce point de vue, particulièrement significatives les façons dont il se définit politiquement et présente le sens de son engagement à la LCR. Pierre se considère « seulement de gauche parce qu'[il a] des idées sociales ». Et s'il lui semble difficile de « se revendiquer du communisme pur et dur », il se reconnaît pourtant dans ce qualificatif dont il propose une acception particulière : « la capacité à changer le monde, réussir à faire que tout le monde puisse vivre décemment, avec un toit sur la tête, un emploi, etc. ». C'est ce projet qui constitue pour lui « le projet global, le cheval d'arçon de la Ligue et [...] ce qui [l]'a incité vraiment à entrer »⁷.

La trajectoire de Pierre Brévent montre ainsi que le déclassement scolaire n'explique rien en lui-même mais acquiert une signification contribuant à éclairer sa décision de s'engager à la

1. Entretien du 24 juin 2003.

2. Voir Bernard Lahire, *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Gallimard/Seuil, 1995.

3. Olivier Schwartz, « Sur le rapport des ouvriers du Nord à la politique. Matériaux lacunaires », *Politix*, 4 (13), 1991, p. 79-86, dont p. 82.

4. Jean-Pierre Terrail, *Destins ouvriers. La fin d'une classe ?*, Paris, PUF, 1990, p. 225. La conversion des familles ouvrières au modèle des études longues a été étudiée par T. Poullaouec, *Le diplôme, arme des faibles...*, op. cit.

5. Entretien avec Pierre Brévent, 24 juin 2003.

6. J'ai forgé cette expression pour insister sur le phénomène de subversion cognitive mis en jeu dans cette subversion politique, qui induit une prise de distance avec la représentation du monde social comme monde naturel et peut soutenir, sous certaines conditions, des formes de « prise de parole » contestataire.

7. Les citations signalées par des guillemets dans ce paragraphe sont issues de l'entretien du 24 juin 2003.

LCR à l'aune de toute une configuration familiale, du rapport spécifique à la culture et à l'école dans ce cadre, des dispositions à percevoir et à agir qu'il a incorporées au cours de sa socialisation primaire et secondaire, de fréquentations et d'événements, qui contribuent tout ensemble à expliquer son adoption d'un « cadre d'injustice » au travers duquel il inter-prête désormais non seulement sa propre situation, mais plus généralement les inégalités et les rapports de domination qui structurent le monde social.

Sur les rapports entre la mobilité sociale et les formes de politisation des individus et des groupes

Employé de la fonction publique disposant d'un niveau de capital culturel élevé, Pierre Brévent (comme beaucoup d'autres jeunes hommes et femmes qui rejoignent la LCR à partir de l'année 2002¹) partage de nombreuses caractéristiques avec les « dominés aux études longues » (diplômés, mais occupant des postes peu qualifiés dans le monde du travail)² dont l'engagement syndical et les mobilisations collectives dans le cadre du travail ont été étudiés ces dernières années³. Les études menées sur ces employés déclassés, qu'ils travaillent dans une grande entreprise publique ou dans le secteur privé, montrent comment ce positionnement peut empêcher leur identification aux dominants dans l'entreprise et donc créer des formes de désadhérence vis-à-vis de l'ordre et des règles des dominants⁴, comment les titres scolaires et les ressources culturelles peuvent alors être mobilisés pour résister à la hiérarchie, fondant ce faisant le terreau de dispositions contestataires au travail. Notre recherche sur l'engagement anticapitaliste révèle une autre dimension du processus de politisation qu'induisent ces expériences personnelles, en étudiant comment ces situations vécues peuvent participer à la formation de logiques de perception, de classement et d'interprétation du monde social, structurantes car génératrices de pratiques. Le rapport entre social et politique, ou entre mobilité sociale et engagement, n'y est pas envisagé de manière mécaniste. Il s'agit plutôt de comprendre comment « les contextes macro-sociaux déterminent la forme, l'intensité, voire l'existence des processus micro-sociaux mis en œuvre dans la transformation des perceptions individuelles »⁵. Si la mobilité sociale doit être prise en compte dans l'analyse des logiques de l'engagement, c'est qu'elle semble contribuer à la transformation des perceptions individuelles du monde social pour ceux et celles qui l'expérimentent, concourant

1. Qui contribuent à modifier substantiellement, *via* ce « tournant employé », son profil social et idéologique : voir Florence Johsua, « Le parti doit changer de bases : la LCR et le "Nouveau Parti", transformations militantes et (re)définitions partisans », dans Bertrand Geay, Laurent Willemez (dir.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008, p. 277-292.

2. Annie Collovald, Lilian Mathieu, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, 22 (86), 2009, p. 119-143, dont p. 122. L'expression « dominés aux études longues » a été forgée par Olivier Schwartz : voir son Habilitation à diriger des recherches, « La notion de "classes populaires" », Versailles, Université Versailles-Saint-Quentin en Yvelines, 1998.

3. Voir en particulier M. Cartier, *Les facteurs et leurs tournées...*, *op. cit.* ; Vincent Chabault, « D'un investissement culturel à l'autre. Deux générations d'employé(e)s à la Fnac », *Le Mouvement social*, 228, 2009, p. 131-145, et *La Fnac, entre commerce et culture*, Paris, PUF, 2010 ; A. Collovald, L. Mathieu, « Mobilisations improbables... », art. cité ; Sophie Bérout, Paul Bouffartique (dir.), *Quand le travail se précarise, quelles résistances collectives ?*, Paris, La Dispute, 2009. Voir également le dossier « La précarité mobilisée » coordonné par Magali Boumaza et Emmanuel Pierru, dans *Sociétés contemporaines*, 65, 2007.

4. On retrouve le même type de processus dans le monde ouvrier : voir par exemple S. Beaud, M. Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière...*, *op. cit.*, en particulier chap. VI.

5. Olivier Fillieule, « Conscience politique, persuasion et mobilisation des engagements. L'exemple du syndicat des chômeurs, 1983-1989 », dans O. Fillieule (dir.), *Sociologie de la protestation. Les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 123-155, dont p. 146.

ainsi aux processus – variés – de politisation des individus. Le raisonnement est adossé à une acception particulière de la politisation, qui peut être encore davantage précisée.

« Les petits et les grands déplacements (inter-générationnels comme intra-générationnels) ainsi que les multiples frottements (diachroniques comme synchroniques) à des normes, des dispositions ou des goûts différents vécus par chaque individu expliquent qu'il y ait intériorisation progressive d'une série d'oppositions symboliques (entre le "haut" et le "bas", l'"évolué" et le "simple", le "distingué" et le "vulgaire", la "bonne" et la "mauvaise qualité") et que ce mode de perception des biens culturels et des manières d'en user puisse se ressentir en soi-même et pour soi-même : *la distinction est autant une distinction de soi à soi, qu'une distinction de soi en tant que membre d'un groupe ou d'une classe vis-à-vis d'un autrui populaire, subalterne, inférieur, etc.* »¹

L'expérience de la mobilité sociale peut ainsi contribuer à reconfigurer la perception qu'ont les individus du monde social en dévoilant, à travers ces frottements, les assignations qui segmentent et hiérarchisent le corps social en un ensemble de catégories héritées, incorporées, faites corps et partant, ordinairement invisibilisées pour ceux et celles qui en font l'objet. C'est pourquoi ces désajustements dans le positionnement social sont de nature à révéler l'arbitraire du monde social et de ses classements, les logiques de domination qui les sous-tendent, contribuant à favoriser « des fractures subjectives avec "ce qui va de soi" »² – processus que nous désignons par le terme « politisation ». Les décalages qui désarticulent nombre de trajectoires sociales de militants « post-2002 » apparaissent avoir participé d'un tel processus de politisation, en contribuant à transformer leurs représentations du monde social. Ici, il faudrait également souligner le rôle central de l'école dans ces mécanismes. Leur socialisation scolaire apparaît fondamentale pour rendre compte non seulement de ces distanciations, mais aussi de l'appropriation de ressources intellectuelles qui constituent autant d'armes symboliques qui les ont légitimés à opposer aux classements dominants d'autres valeurs et ordonnancements. En ce sens, si certains de nos enquêtés font partie des enfants de la démocratisation scolaire, ils se démarquent des jeunes d'origine populaire dont les parcours scolaires chaotiques, teintés d'amertume, ont renforcé une tendance à la soumission et à l'obéissance à l'ordre dominant, se retrouvant fragilisés et, partant, démobilisés (y compris dans le cadre des outils de résistance syndicale et politique) par leur passage par l'institution scolaire, universitaire en particulier³. Une différence importante réside sans doute dans le fait que ceux du « haut » des enfants de l'ouverture scolaire⁴ – comme l'on pourrait qualifier nos enquêtés qui ont franchi le cap de l'enseignement supérieur – ont trouvé dans cette formation intellectuelle une forme d'émancipation inédite par rapport au milieu d'origine, dont la mémoire et les effets persistent aussi bien au-delà du (dé)classement. L'étude lève ainsi un voile sur une autre facette des conséquences de la « démocratisation » de l'enseignement supérieur, pour des enfants de milieux populaires qui ont réussi scolairement.

Leur passage par l'université, en particulier, est très fortement valorisé par nos enquêtés, le souvenir enchanté de certains enseignements et professeurs apparaît encore prégnant dans leurs entretiens. L'analyse diachronique de leurs trajectoires met cependant en lumière les effets ambivalents de leurs rapports contrariés à l'institution scolaire, qui a aussi suscité du

1. B. Lahire, *La culture des individus...*, op. cit., p. 421.

2. Bernard Pudal, « Ordre symbolique et système scolaire dans les années 1960 », dans D. Damamme et al. (dir.), *Mai-Juin 68*, op. cit., p. 62-74, dont p. 69.

3. Voir S. Beaud, *80 % au bac... et après ?...*, op. cit.

4. Voir C. Hugué, « "Le CAPES ou rien ?" ... », art. cité.

désenchantement. L'histoire de ces jeunes hommes et femmes est en effet marquée d'une émancipation désirée, mais inaboutie, concrétisée par un petit déplacement social qui témoigne de leur accès à un univers scolaire et culturel parfois inédit dans l'histoire familiale, mais aussi de l'inertie d'un système dont la règle demeure la reproduction sociale. Ces expériences vécues sont de nature à révéler ce que Luc Boltanski désigne comme des « contradictions herméneutiques »¹ qui apparaissent aux acteurs quand des « épreuves de réalité »² attestent que l'institution à laquelle ils sont confrontés produit une réalité non conforme à ses principes. C'est le cas, par exemple, de l'institution scolaire qui semble ne plus respecter ses propres règles lorsque la réussite scolaire ne garantit plus une mobilité sociale ascendante. Le dysfonctionnement du système apparaît ainsi quand les règles fixées (et qui doivent fonctionner pour tous à condition que l'on joue le jeu de l'institution), bien que respectées, ne sont plus suivies des effets prévus en contrepartie. Dès lors, ces épreuves de réalité, en « pos[a]nt un différentiel entre le devoir-être et l'être »³ de l'institution, dévoilent des contradictions qui ouvrent une brèche pour le développement d'une critique du monde social⁴. Ces épreuves de réalité peuvent se combiner à des « épreuves existentielles », à caractère individuel, qui « prennent [...] appui sur des expériences [vécues par les acteurs], comme celles de l'injustice ou de l'humiliation – avec parfois la honte qui les accompagne »⁵ et qui peuvent, par leur mise en partage, acquérir un caractère collectif « susceptible d'être à son tour évoqué pour soutenir des revendications »⁶. Les différentes formes de désajustement qui émaillent le positionnement social des militants « post-2002 » de la LCR apparaissent en effet avoir favorisé le développement d'une posture critique par rapport au monde social dans lequel ils sont engagés. Les épreuves qu'ils ont vécues ont transformé leurs représentations du fonctionnement de la société dans le sens du dévoilement d'un certain nombre de « dysfonctionnements » du système, de son « inefficacité » et de son « injustice criante », voire de son caractère « révoltant », « vraiment monstrueux » car « outrageusement inégalitaire »⁷. L'accumulation de décalages constitutifs de leur positionnement social et « les démentis infligés par le marché du travail aux promesses et aux garanties de l'École »⁸ participent ce faisant du processus de politisation qui accompagne leur engagement dans un parti politique « communiste révolutionnaire ».

Rôle du contexte et de la représentation

Le repérage de désajustements entre le titre scolaire et le poste professionnel, ou entre ce poste et l'origine sociale, va bien au-delà du cas des trajectoires des militants étudiées dans notre panel d'enquête. Les évolutions perceptibles chez les militants de la LCR s'inscrivent, nous l'avons souligné, dans une dynamique macrosociale d'ensemble : elles en sont le reflet au sein du parti. Il n'est toutefois pas anodin de constater que ces évolutions se répercutent effectivement dans le parti car la traduction partisane de phénomènes

1. Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009.

2. L. Boltanski, *ibid.*, p. 159.

3. L. Boltanski, *ibid.*, p. 160.

4. Une critique réformiste, puisque rappelant les institutions à leurs devoirs.

5. L. Boltanski, *De la critique...*, *op. cit.*, p. 162.

6. L. Boltanski, *ibid.* Ces épreuves existentielles, contrairement aux premières, ouvrent, selon l'auteur, la voie à une forme de critique que l'on peut dire radicale du système.

7. Les citations signalées par des guillemets dans cette phrase sont issues d'entretiens réalisés avec des militants qui ont rejoint la LCR (dans la cellule du 17^e arrondissement de Paris) après le 21 avril 2002.

8. Pierre Bourdieu, « Les contradictions de l'héritage », dans P. Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 711-718, dont p. 712.

observables au niveau macroéconomique est loin d'aller de soi¹. Reste donc à expliquer pourquoi ces mutations intervenues dans la structure sociale se sont traduites au sein de la LCR, après l'onde de choc créée par le 21 avril 2002, par une modification notable des caractéristiques de son recrutement. Cela demande de s'intéresser à la structure de l'offre politique en 2002 puisque « les processus d'interprétation et de construction du sens sont des processus sociaux et, à ce titre, s'inscrivent dans une interaction entre les individus et dans des contextes donnés, c'est-à-dire dans un champ multiple d'organisations alliées ou concurrentes. Il faut donc étudier les réseaux d'organisations et les systèmes d'alliance et de conflit dans lesquels les mouvements sont pris, si l'on veut replacer les stratégies de persuasion dans un environnement dynamique »². Le contexte de l'élection présidentielle de l'année 2002 en France, et les particularités de la campagne d'Olivier Besancenot, candidat de la LCR à cette élection, permettent en effet de mieux comprendre ce phénomène d'engagements partisans et les spécificités du recrutement à la LCR après le 21 avril 2002.

Nos enquêtés sont nombreux à avoir insisté en entretien sur le rôle de la campagne présidentielle, et sur le « choc »³ qu'a représenté pour eux le résultat du premier tour de l'élection pour rendre compte de leur décision de s'engager à la LCR. L'analyse qualitative des processus en jeu dans la genèse de leurs dispositions à l'engagement amène toutefois à relativiser « la force de l'événement » pour rendre compte du déroulement de leurs trajectoires militantes⁴. L'attention portée à l'épaisseur des biographies invite plutôt à adopter une voie médiane d'analyse qui réinscrive ces mobilisations dans des contextes sociaux enracinés, sans oublier toutefois de prendre en compte « la manière dont les conjonctures dramatiques rebattent les cartes de la protestation en imposant de nouvelles règles à l'énonciation des griefs et en offrant de nouveaux cadres à la dénonciation de l'injustice »⁵. Le contexte, en avril 2002, n'est pourtant pas uniquement de l'émotion, un « choc moral », mais une séquence temporelle au cours de laquelle interviennent des cadres d'interprétation du monde social, et donc, une entreprise de mobilisation. Ces engagements à la LCR après le 21 avril doivent en effet être analysés en contexte, et comme le fruit de la rencontre entre des dispositions contestataires et une forme d'engagement qui donne un sens à ces expériences sociales pour les transformer en révolte. En proposant une boîte à conceptualiser le monde qui procure des mots, un langage et un cadre d'explication cohérent des phénomènes et rapports sociaux vécus et observés, pour les rendre intelligibles et leur donner un sens excluant le fatalisme ou l'indignité personnelle, l'organisation politique joue un rôle essentiel pour transmuier la colère en puissance d'agir⁶. Les schémas d'interprétation qu'elle propose « permettent aux individus “de localiser, de percevoir, d'identifier et de classer” les événements de leur vie et du monde en général. En donnant un sens aux

1. Étant donnée la très faible représentativité des caractéristiques socio-démographiques des militants dans les partis politiques au regard de celles de la population globale.

2. O. Fillieule, « Conscience politique... », cité, p. 146.

3. Le terme a été utilisé par plusieurs enquêtés. Ces derniers activent aisément une rhétorique du « choc moral » pour rendre compte de leur engagement : voir James M. Jasper, *The Art of Moral Protest. Culture, Biography, and Creativity in Social Movements*, Chicago, The University of Chicago Press, 1997.

4. Voir Stéphane Latté, « La “force de l'événement” est-elle un artefact ? Les mobilisations de victimes au prisme des théories événementielles de l'action collective », *Revue française de science politique*, 62 (3), juin 2012, p. 409-432.

5. S. Latté, *ibid.*, p. 411.

6. Voir F. Johsua, « “Nous vengerons nos pères...” ». De l'usage de la colère dans les organisations politiques d'extrême gauche dans les années 1968 », *Politix*, 26 (104), 2013.

événements, les cadres organisent l'expérience et guident l'action, qu'elle soit individuelle ou collective »¹. La propension à l'apathie ou à l'action dépend en partie de cette rencontre. Au printemps 2002, la campagne électorale de la LCR remplit cette fonction. Portée par un jeune candidat âgé de 27 ans, facteur et nouveau venu sur la scène électorale, elle est tout entière axée sur la question de la justice sociale et décline les revendications d'un plan d'urgence sociale pour l'emploi, les salaires, les minima sociaux, les retraites et une autre répartition des richesses. Or, l'on repère, dans le discours de campagne développé par Olivier Besancenot dans la presse et les émissions radiotélévisées auxquelles il participe², les composantes des cadres de l'action collective³. L'argumentaire du quatre pages officiel de la LCR pour le premier tour de la présidentielle en résume bien les principaux axes⁴. L'élément d'identité est d'abord présent dans une présentation de soi comme « un jeune, un travailleur ». En précisant qu'il a « 27 ans », qu'il est « facteur », il se place du côté de « la majorité de la population, [qui] gagne moins de 8 000 francs net (1220 euros). [Il n'est pas] un professionnel de la politique, mais un jeune travailleur [...] qui partage avec vous les mêmes préoccupations, les mêmes espoirs ». Cet élément d'identité s'élabore également au travers de la désignation d'adversaires, c'est-à-dire « ceux qui nous gouvernent [qui] parlent parfois d'égalité sociale, sans jamais la traduire en actes. Au contraire, ils ont laissé les inégalités se creuser, la misère s'aggraver et les fortunes croître sans cesse ». En assignant aux situations problématiques qu'il propose de combattre des responsabilités qui ne se réduisent pas à la fatalité ou à l'indignité personnelle, ce langage politique travaille à « transformer le malaise vécu en injustice, en scandale »⁵ et à développer un sens de l'injustice dans la population. Olivier Besancenot rappelle ainsi tout au long de sa campagne que « l'emploi est le premier des droits. [...] Il ne serait que justice d'augmenter l'ensemble des salaires, des retraites et des minima sociaux ». Enfin son discours affirme une puissance d'agir, fondée sur une valorisation du pouvoir de « l'action collective » pour « faire prévaloir nos intérêts », et sur une subversion des principes de vision et de division dominants dans le monde social, qui opère une montée en généralité, avec ce slogan : « Nos vies valent plus que leurs profits ! »

Bien sûr, ce travail politique n'est pas l'apanage de la LCR au cours de la campagne présidentielle de 2002. Et pour mieux saisir l'attrait spécifique que ce parti a alors exercé sur nos enquêtés, il faudrait indiquer leur rejet violent des partis politiques de la gauche institutionnelle qui avaient participé à l'expérience de la Gauche plurielle : le Parti socialiste en premier lieu, mais aussi le Parti communiste et les Verts. Les entretiens réalisés expriment une profonde déception, et pour certains une réelle défiance à l'égard de ces organisations⁶. Par ailleurs, chez certains, la sensibilité pour les questions de l'antiracisme,

1. David A. Snow *et al.*, « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », *American Sociological Review*, 51 (4), 1986, p. 464-481, dont p. 464 ; Robert D. Benford, David A. Snow, « Framing Processes and Social Movements : An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, 26, 2000, p. 611-639 [trad. française dans *Politix*, 25 (99), 2012, p. 219-255].

2. Plusieurs de nos enquêtés ont évoqué en entretien telle émission de radio sur France Inter, tel programme télévisé où ils ont découvert la campagne de la LCR, et son candidat, parfois pour la toute première fois.

3. Voir notamment W. A. Gamson, *Talking Politics*, *op. cit.*

4. Source : Bibliothèque nationale de France (BNF), Recueil. Élections présidentielles. 2002. Tracts (cote FOL-WZ-1713). Toutes les citations signalées par des guillemets dans la suite du paragraphe sont issues du quatre pages de campagne.

5. É. Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, *op. cit.*, p. 91.

6. Les militants interrogés ont toutefois souvent tenu à distinguer les directions et les militants, parmi lesquels « il reste quelques personnes intéressantes ».



Sources : (à gauche) BNF, Recueil. Élections présidentielles. 2002. Tracts (cote : FOL- WZ – 1713). Élection présidentielle du 21 avril 2002, matériel de campagne officiel pour la candidature d'Olivier Besancenot, candidat de la LCR à l'élection présidentielle, quatre pages ; (à droite) Dominique Drouin, *La République de Nicolas Sarkozy et la France de Jacques Chirac. Affiches des élections présidentielles 2007 et 2002*, Nantes, Dominique Drouin éditeur, 2007, p. 43 : photographie d'une affiche de la LCR collée sur un panneau électoral en avril 2002.

du féminisme, parfois de l'écologie, explique aussi leur distanciation vis-à-vis des autres partis d'extrême gauche présents à cette élection, Lutte ouvrière et le Parti des travailleurs, également fréquemment taxés de « sectaires ». De manière plus générale, les enquêtés ont souvent fait part de leur sentiment d'absence de représentation par les organisations politiques traditionnelles¹. C'est donc dans cet environnement dynamique que le travail de persuasion et de mobilisation opéré par la LCR a trouvé un certain écho auprès d'une fraction de la population. Pour certains enquêtés dans notre recherche, les particularités de leurs trajectoires sociales, et leurs effets sur leurs représentations du monde social, éclairent les conditions de possibilité de cette persuasion. L'étude du travail de modification des cadres d'interprétation opéré par l'organisation est indissociable de l'analyse des perceptions des individus, de leurs structures mentales et de la mise au jour de ces phénomènes de désadhérence avec l'ordre établi, pour éviter toute conception immaculée des origines² de cette rencontre. Enfin concernant leur décision de s'engager à la LCR, on ne saurait dénier l'influence propre de l'événement et les effets de l'accession du candidat du Front national

1. Une critique adressée aux partis politiques par certains militants interrogés, mais aussi aux syndicats pour ceux qui ont été au chômage ou qui disposent de formes d'insertion précaire sur le marché du travail. Sur ce problème de représentation du salariat contemporain par les syndicats et leurs difficultés d'adaptation aux réalités des espaces productifs précarisés, voir S. Bérout, P. Bouffartigue (dir.), *Quand le travail se précarise...*, op. cit.

2. Voir Verta Taylor, « La continuité des mouvements sociaux. La mise en veille du mouvement des femmes » [1^{re} éd. : 1989, trad. française d'Olivier Fillieule], dans Olivier Fillieule (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, p. 229-250.

au second tour de l'élection présidentielle française. Ce 21 avril 2002 semble bien avoir constitué pour eux un choc qui, en lien avec certaines caractéristiques de leur trajectoire personnelle, active chez certains ce que l'on pourrait qualifier d'« éthique de responsabilité »¹, qui les pousse alors à « s'engager vraiment en politique »². L'analyse qualitative des trajectoires des militants qui ont rejoint la LCR après le premier tour de l'élection présidentielle en 2002 montre ainsi particulièrement clairement que « les dispositions n'agissent pas de manière permanente mais seulement en fonction des contextes d'action qui se présentent »³. En creux toutefois, notre recherche a aussi mis en lumière la fragilité particulière de ces engagements précaires, fruits de formes de contestation qui émergent des décalages issus de crises collectives (du monde du travail, des institutions) et des déstabilisations profondes des trajectoires individuelles qu'elles engendrent, de ce fait peu favorables à la durabilité des investissements militants. Et de fait, près de deux ans après notre première enquête dans la cellule du 17^e arrondissement de Paris (dont la plupart des membres avaient rejoint la LCR au mois d'avril 2002), une part notable de ces nouveaux militants avait déjà quitté l'organisation.

*
* *

Les conséquences politiques de la mobilité sociale, dans les travaux existants en France, portent essentiellement sur le vote (la plupart du temps réduit au choix bipartisan gauche/droite) et plus rarement sur les attitudes politiques, l'univers de valeurs et les préférences partisans⁴, mettant en particulier en lumière les effets d'une mobilité sociale descendante sur le degré d'ethnocentrisme des individus⁵ ou encore sur l'attrait relatif pour l'extrême droite qu'elle engendre⁶. Ces travaux rejoignent de ce point de vue les conclusions d'études menées dans d'autres pays, qui ont souligné les conséquences d'une mobilité sociale descendante en termes d'intolérance ethnique et de xénophobie⁷. D'autres recherches ont par ailleurs souligné ces effets sous la forme d'un repli sur soi, se traduisant par une faible participation politique et différentes formes d'isolement social⁸. Et si un schème d'analyse

1. Voir Max Weber, « Le métier et la vocation d'homme politique », dans *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 2000 (1^{re} éd. : 1919), p. 123-222.

2. Entretien avec Marianna Ochoa, réalisé le 27 avril 2007. Âgée de 32 ans en 2002, elle contacte la LCR le 22 avril pour s'y engager. Elle partage avec Pierre Brévent le profil des « dominés aux études longues » étudié dans cet article.

3. Bernard Lahire, *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Seuil, 2012, p. 39.

4. Voir Camille Peugny, « La mobilité sociale descendante et ses conséquences politiques : recomposition de l'univers de valeurs et préférence partisane », *Revue française de sociologie*, 47 (3), 2006, p. 443-478, dont p. 449-450.

5. Nonna Mayer, « Ethnocentrisme, racisme et intolérance », dans Daniel Boy, Nonna Mayer (dir.), *L'électeur français en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 17-43.

6. M. Cartier et al., *La France des "petits-moyens"...*, op. cit. ; Nonna Mayer, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002 ; Olivier Masclet, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute, 2003 ; C. Peugny, « La mobilité sociale descendante... », art. cité.

7. Bruno Bettelheim, Morris Janowitz, *Social Change and Prejudice*, Glencoe, The Free Press, 1964 ; Jörg Flecker (ed.), *Changing Working Life and the Appeal of the Extreme Right*, Aldershot, Ashgate Publishing, 2007 ; Joseph Greenblum, Leonard I. Pearlin, « Vertical Mobility and Prejudice : A Socio-Psychological Analysis », dans Reinhard Bendix, Seymour Martin Lipset (eds), *Class, Status and Power. A Reader in Social Stratification*, Glencoe, The Free Press, 1953, p. 480-491 ; Katherine S. Newman, *Declining Fortunes. The Withering of the American Dream*, New York, Basic Books, 1993.

8. Peter M. Blau, « Social Mobility and Interpersonal Relations », *American Sociological Review*, 21 (3), 1956, p. 290-295 ; Seymour M. Lipset, Joan Gordon, « Mobility and Trade Union Membership », dans R. Bendix,

par la hantise du déclassement social a été mobilisé en France pour expliquer la mobilisation de la jeunesse en mai-juin 1968, sa pertinence a cependant été remise en cause pour rendre compte de ces événements¹. Depuis, la question spécifique des conséquences de la mobilité sociale descendante dans des termes opposés (mobilisation collective, remobilisation politique, universalisme, radicalisation à gauche...) demeure en grande partie absente des analyses existantes pour la période postérieure aux Trente Glorieuses. Les conclusions des travaux cités dans cet article montrent pourtant que le déclassement n'est pas nécessairement synonyme de démobilité et qu'il peut être compatible avec des formes d'engagement collectif, en particulier au travail². Notre recherche sur la LCR semble, quant à elle, indiquer que la mobilité sociale descendante et la crise peuvent aussi favoriser des formes de mobilisations visant à remettre en cause la légitimité du système socio-économico-politique et celle des gouvernants à gouverner, sur la base de valeurs universalistes et orientées à gauche. En proposant cette contribution, nous avons ainsi souhaité souligner l'intérêt qu'il y aurait à se réapproprier l'étude de la mobilité sociale en sociologue du politique. Les analyses présentées dans cette étude liminaire constituent toutefois davantage une invitation à développer un domaine de recherche encore trop peu exploré³ qu'une proposition aboutie d'étude des liens entre mobilité sociale et formes de (dé)politisation des individus et des groupes (voir l'annexe méthodologique). Le programme de recherche que cet article engage se situe au croisement d'une approche qualitative de la politisation et d'une approche quantitative du changement social⁴. Il pourrait d'ailleurs s'articuler avec d'autres chantiers de recherche, en particulier avec les travaux menés ces dernières années sur les situations révolutionnaires arabes, dont certaines observations rejoignent les analyses présentées dans cet article⁵. L'ensemble de ces travaux démontre en tout cas la nécessité de se déprendre de toute ambition déductive-nomologique dans l'exploration des liens entre trajectoires sociales et engagements militants⁶. Ils confirment empiriquement, pour l'étude des comportements politiques au sens large, les observations formulées par Mohamed Cherkaoui qui a critiqué « la croyance naïve en

S. M. Lipset (eds), *Class, Status and Power...*, op. cit., p. 491-500 ; Katherine S. Newman, *Falling from Grace. The Experience of Downward Mobility in the American Middle Class*, New York, The Free Press, 1988.

1. Voir B. Gobille, *Crise politique et incertitude...*, op. cit., et « Mai-Juin 68 : crise du consentement et ruptures d'allégeance », dans D. Damamme et al. (dir.), *Mai-Juin 68*, op. cit., p. 15-31, dont p. 18-19 ; Louis Gruel, *La Rébellion de 68. Une relecture sociologique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004 ; F. Johsua, *Anticapitalistes...*, op. cit. ; Catherine Leclercq, Julie Pagis, « Les incidences biographiques de l'engagement. Socialisations militantes et mobilité sociale », *Sociétés contemporaines*, 84, 2011, p. 5-23 ; Érik Neveu, « Trajectoires de "soixante-huitards ordinaires" », dans D. Damamme et al. (dir.), *Mai-Juin 68*, op. cit., p. 306-318, dont p. 315 ; Julie Pagis, « Les incidences biographiques du militantisme en Mai 68 », thèse pour le doctorat de sociologie, Paris, EHESS, 2009, et « La politisation d'engagements religieux. Retour sur une matrice de l'engagement en Mai 68 », *Revue française de science politique*, 60 (1), février 2010, p. 61-89 ; Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 45.
2. Dans un autre cadre, portant sur des individus non encore « classés », voir les analyses présentées dans Bertrand Geay (dir.), *La protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, 2009.
3. Si l'on s'en tient à la perspective d'analyse proposée dans cet article.
4. De type longitudinal, il devra partir de l'étude de groupes sociaux larges, de sorte à disposer des « groupes de contrôle » nécessaires à l'analyse.
5. Tout en réfutant le rôle « causal » qu'on a pu prêter à ces facteurs, plusieurs travaux intègrent à leur analyse la situation spécifique d'une jeunesse éduquée confrontée aux problèmes de l'emploi : voir notamment Amin Allal, Thomas Pierret (dir.), *Au cœur des révoltes arabes. Devenir révolutionnaires*, Paris, Armand Colin, 2013 ; le dossier « Soulèvements arabes » coordonné par Laurent Jeanpierre et Patrice Maniglier, *Les Temps Modernes*, 664, 2011 ; le dossier « Retour sur les situations révolutionnaires arabes » coordonné par Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule, *Revue française de science politique*, 62 (5-6), octobre-décembre 2012.
6. Voir Olivier Fillieule, « Travail, famille, politisation », dans I. Sainsaulieu, M. Surdez (dir.), *Sens politiques du travail*, op. cit., p. 345-357, dont p. 352.

l'existence d'un comportement qui exprimerait en soi l'effet de la mobilité »¹. Face aux projections annoncées de récession risquant d'accroître encore davantage les situations de mobilité sociale descendante, il apparaît urgent de développer une meilleure compréhension sociologique de ces phénomènes, de la manière dont ils sont vécus et dont ils peuvent influencer la politisation des individus et des groupes. L'analyse des engagements politiques qui se structurent dans ces temps de crise et des conditions de possibilité de politisation de la colère sous un jour universaliste constituant, pour la recherche en sciences sociales, un défi théorique et méthodologique en permettant d'étudier les conditions sociales des ruptures d'allégeance *en situation*. Mieux comprendre ces processus représente aujourd'hui un enjeu scientifique mais aussi politique majeur. Car « rien n'est plus dangereux pour l'ordre social que ceux qui n'en ressentent pas la "nécessité" et en découvrent, à leur corps défendant, l'arbitraire, surtout quand ils ont, de surcroît, le désir et les ressources intellectuelles pour tenter d'en déchiffrer le texte, [...] et le nombre pour vouloir en écrire un autre »².

Florence Johsua

Docteure en science politique, **Florence Johsua** a notamment publié : « "Nous vengerons nos pères..." ». De l'usage de la colère dans les organisations politiques d'extrême gauche dans les années 1968 », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 26 (104), 2013 ; « Abeyance Structure », dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 17-23 ; « Les conditions de (re)production de la LCR : l'approche par les trajectoires militantes », dans Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 25-68. L'ouvrage tiré de sa thèse, *Anticapitalistes. Une sociologie historique de l'engagement*, paraîtra en 2014 dans la collection « Laboratoire des sciences sociales » des éditions La Découverte. Ses recherches portent sur la sociologie de l'action collective et des mouvements sociaux, la sociologie des partis politiques, les transformations de l'engagement et les processus de socialisation politique, l'anticapitalisme et les gauches radicales (Centre d'études européennes de Sciences Po, 27 rue Saint-Guillaume, 75337 Paris cedex 07, <florence.johsua@sciencespo.fr>).

Annexe méthodologique

Lorsque la recherche doctorale a débuté, il n'existait aucune source quantitative sur la composition de la population militante de la LCR. La production de sources quantitatives, représentatives au niveau national, a de ce fait constitué une dimension fondamentale du travail, qui a également développé un important volet qualitatif pour adjoindre à cette démarche objectivante une approche compréhensive de l'engagement. Le volet quantitatif comprend l'étude des 1800 et 1476 cartes d'adhérents de la LCR pour les années 2003 et 2005, une

1. Voir Mohamed Cherkaoui, « Mobilité sociale et comportement électoral : taxinomie des modèles de relations », *Revue française de sociologie*, 36 (1), 1995, p. 171-183, dont p. 182.

2. B. Pudal, « Ordre symbolique et système scolaire... », art. cité, p. 73-74.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance aux relecteurs/trices anonymes de la *RFSP*, dont les remarques m'ont poussée à préciser et à partiellement réorienter ce texte. Je remercie aussi Bernard Pudal pour la longue discussion que nous avons eue à propos du déclassement, qui a nourri ces réflexions. Ces dernières n'engagent toutefois que leur auteure. Merci à Paul Pasquali et Yasmine Siblot pour leurs conseils bibliographiques, à Étienne Ollion pour son aide en fin de parcours, ainsi qu'à Damien de Blic et Sylvain Pattieu pour leur relecture attentive et leurs précieux conseils. Le groupe de recherche OXPO et la Maison Française d'Oxford ont permis que ce travail avance, qu'ils en soient remerciés.

enquête par questionnaire auprès des délégués à son XV^e congrès fin 2003 (N = 262, soit 74 % des présents), ainsi qu'une enquête nationale par questionnaire auprès de l'ensemble des militants en France en janvier 2006 (N = 1557, soit 59 % des effectifs de l'époque). Les données quantitatives présentées dans cet article sont toutes issues de cette dernière enquête¹. Le volet qualitatif a été développé en parallèle avec la réalisation de quarante-cinq entretiens avec des militants et des dirigeants de la LCR (semi-directifs et de type « récit de vie »). Enfin, un important volet d'observations des activités militantes a été mené durant toute la durée de la recherche. Le repérage des processus par lesquels se réalise la « reconversion de la sociation partisane »² après l'arrivée de nouveaux membres aux caractéristiques dissonantes par rapport aux anciens passe en effet par la mise au jour de nouvelles interactions entre militants, de tensions qui peuvent surgir et de demandes visant à questionner l'ordonnement antérieur du fonctionnement partisan. Le travail d'observation est alors nécessaire pour rendre visibles dans les scènes ordinaires les interactions nouvelles qui déstabilisent le socle routinier des activités militantes. Pour donner une mesure de la diversité des formes de l'activité partisane observées durant la thèse, peuvent notamment être signalées les observations des congrès nationaux de la LCR depuis 2003 jusqu'en 2009³, de *meetings* nationaux et locaux et de réunions publiques, ainsi que des universités d'été depuis 2002 jusqu'en 2009. Dans le cadre de cette enquête de terrain, par ailleurs, la vie de la cellule du 17^e arrondissement de Paris a été suivie durant quatre mois, et celle de la section du 20^e arrondissement de Paris⁴ de manière très régulière pendant une année⁵, puis de façon espacée jusqu'en 2010⁶. La méthodologie mise en œuvre dans cette recherche avait pour objectif de se donner les moyens de saisir l'engagement de manière processuelle et sous toutes ses facettes, sans restreindre en amont de l'enquête la pluralité des formes et des significations qu'il pouvait revêtir pour les militants. L'engagement y est appréhendé d'un point de vue diachronique (au travers de l'étude des trajectoires militantes et organisationnelle de 1966 à 2009) et synchronique (en saisissant le collectif au temps *t* et en une zone donnée par une sociographie du parti, ou en confrontant les entretiens réalisés et les pratiques observées auprès des militants d'une même section).

Toutefois, il faut souligner qu'à l'instar d'Olivier Schwartz dans son article sur le rapport des ouvriers du Nord à la politique⁷, la perspective d'analyse ici adoptée n'était pas présente à l'origine de l'enquête et n'en a donc pas structuré la problématique, ni orienté les méthodes. Si nous avons très tôt souligné l'importance de la thématique de la justice sociale chez les nouveaux militants post-2002 de la LCR⁸, le repérage statistique des cas de déclassement

1. Les effectifs pour les membres entrés avant et après l'année 2002 sont respectivement de 834 et 688 individus. Les 35 questionnaires restants ne mentionnaient pas l'année d'entrée.

2. Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de Sciences Po, 1989, p. 296.

3. Le XV^e congrès (30 oct.-2 nov. 2003), le XVI^e congrès (19-22 janvier 2006), le XVII^e congrès (24-27 janvier 2008), le XVIII^e congrès (de dissolution de la LCR, le 5 février 2009) et le congrès de fondation du NPA (6-8 février 2009).

4. La section réunit l'ensemble des cellules existant dans un même arrondissement.

5. Durant laquelle la plupart de ses activités ont été observées : réunions de cellule, de section, fêtes organisées sur le quartier, réunions publiques dans des bars ou des salles du 20^e arrondissement, vente du journal au marché.

6. Le travail s'est transformé en 2007-2008 en observation des Comités d'initiative pour la création d'un Nouveau parti anticapitaliste, puis des comités du NPA 20^e à partir de 2009.

7. O. Schwartz, « Sur le rapport des ouvriers du Nord à la politique... », art. cité.

8. Florence Johsua, « La dynamique militante à l'extrême gauche : le cas de la Ligue communiste révolutionnaire », *Cahiers du Cevipof*, 37, 2004.

intergénérationnel et/ou scolaire n'a été possible qu'après avoir effectué le codage puis l'analyse de l'enquête nationale par questionnaire menée auprès de l'ensemble des militants en 2006. À cette époque, le volet qualitatif d'enquête était clos et il n'aurait pas été raisonnable de relancer une nouvelle vague d'entretiens. L'analyse compréhensive de ce type de trajectoire a donc été menée à partir des matériaux existants et des cas qui présentaient ce type de désajustements – matériaux forcément en partie lacunaires pour mettre au jour « les valeurs que les individus affectent à leur déplacement »¹, qu'il s'effectue dans l'espace social ou scolaire – et ses effets. Difficulté supplémentaire, ce sont les premiers entretiens réalisés dans la cellule du 17^e arrondissement – les plus succincts et menés sur un mode semi-directif – qui ont le plus mis en jeu la question des logiques sociales de l'engagement, cette cellule étant au moment de l'enquête essentiellement composée de nouveaux membres ayant rejoint le parti après le 21 avril 2002. Cependant, parce que les entretiens réalisés dans le cadre de la thèse ont toujours été attentifs aux trajectoires des acteurs (dans leurs dimensions familiale, scolaire, sociale, militante et personnelle) et ont cherché à comprendre « comment ? » plutôt que « pourquoi ? »², les matériaux recueillis ont malgré tout constitué des sources précieuses pour l'étude de ces déplacements, de leurs significations pour les acteurs et de leurs influences sur les parcours et la structuration de leurs représentations du monde social. Les entretiens plus spécifiquement sollicités dans l'article sont de différents types, et n'ont pas été réalisés à la même époque. Les entretiens avec Pierre Brévent ont été réalisés dans le cadre de l'enquête menée dans la cellule du 17^e arrondissement de Paris. Deux entretiens ont été menés, à deux ans d'intervalle, dans le cadre d'un projet de suivi des enquêtés afin d'appréhender les évolutions de leur engagement dans le temps. Le premier date du 24 juin 2003, quatorze mois après son adhésion à la LCR, et a été conduit sur un mode semi-directif. Le second, réalisé le 10 juillet 2005 et mené sur un mode non directif, l'invitait à parler des évolutions de son engagement depuis notre première rencontre. Soulignons pour conclure que les analyses présentées dans cet article s'appuient sur un corpus d'entretiens bien plus important. Sur les quarante-cinq entretiens réalisés pour cette recherche, neuf l'ont été avec des militants ayant rejoint la LCR à partir de l'année 2002. Or, ces entretiens ont particulièrement mis en lumière le poids de ces logiques sociales de l'engagement. C'est donc bien la prégnance et la récurrence de cette problématique dans les entretiens réalisés avec les militants les plus récents dans l'organisation – alors qu'elle était à peine exprimée, souvent simplement absente des entretiens menés avec les membres plus anciens de la LCR – qui nous a amenée à travailler plus particulièrement sur la question de la production sociale de la révolte dans la phase d'analyse de ces sources qualitatives.

1. B. Lahire, *La culture des individus...*, op. cit., p. 413.

2. Cette méthode de travail consiste en particulier « à connaître toutes les circonstances d'un événement donné, tout ce qui gravitait autour de cet événement et toutes les personnes qui y étaient impliquées. [...] Cette approche nous fait comprendre l'apparition d'un phénomène en nous montrant les étapes du processus qui l'ont engendré, plutôt qu'en nous montrant les conditions qui en ont rendu l'apparition nécessaire » (H. S. Becker, *Les ficelles du métier...*, op. cit., p. 107-109).